

BULLETIN COMMUNAL DE PETIT-RÉDERCHING

N° 9 - Juin 2013



La commune de PETIT-REDERCHING
a le plaisir de vous annoncer
la mise en ligne de son site Internet
à compter du 25 janvier 2013.

www.petit-rederching.fr

Découvrez les rubriques d'informations :

- ✓ Vie municipale
- ✓ La mairie à votre service
- ✓ Education et jeunesse
- ✓ Vie associative
- ✓ Economie et marchés publics
- ✓ Patrimoine et Histoire
- ✓ Intercommunalité



Imprimé et distribué par la commune de PETIT-REDERCHING 3 rue de la Mairie 57410 PETIT-REDERCHING

Coordonnées de la Mairie

Mairie de Petit-Réderching
3 rue de la Mairie
57410 PETIT-REDERCHING
Moselle, France
Tél : 03 87 09 80 78
Fax : 03 87 09 79 25
Courriel : mairie.petitrederring@tubeo.fr

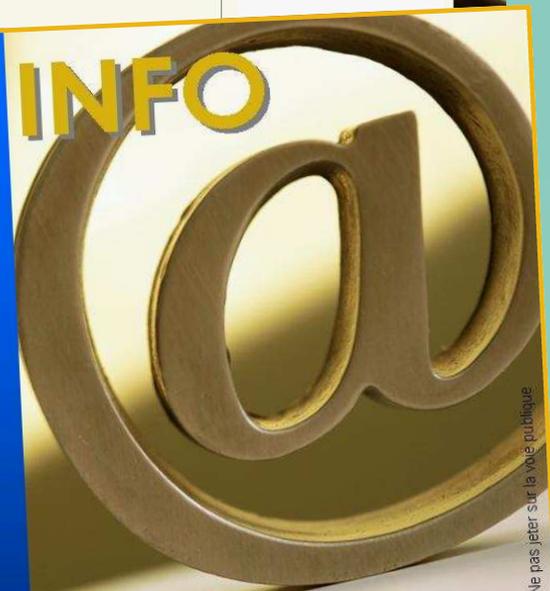
Nous contacter :



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8 à 12 heures
Mardi : 8 à 12 heures - 14 à 18 heures
Fermée le mercredi
Jeudi : 8 à 12 heures - 14 à 16H30
Vendredi : 8 à 12 heures

Mentions légales



Ne pas jeter sur la voie publique

Dans un souci de modernisation,
la commune se dote d'un nouvel outil
d'information et de communication à
destination des habitants et de tout internaute.
Vous pourrez consulter toutes les actualités de
la commune en temps réel.
Bonne navigation.

**LE SITE INTERNET
DE PETIT-RÉDERCHING EN LIGNE**

Sommaire

Coordonnées des services publics à la population	2
Le Mot du Maire	3
Etat Civil 2012 / Bibliothèque municipale	4 - 5
Délibérations du Conseil Municipal - Extraits	6 - 8
Démarches administratives	9
La maladie d'Alzheimer	10
Le Site Internet de la commune	11- 13
Le budget communal	14
Les travaux de l'année 2012	15
Le 20è anniversaire du jumelage en Charente	16
La maison de la petite enfance à Rohrbach	17
Vie scolaire	18 - 19
Rétrospective des travaux (2008-2013)	20 - 21
Les échos des associations	22 - 23
L'agenda des sorties	24

Site Internet :
www.petit-rederching.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi jeudi et vendredi : 8H - 12H00

Mardi : 14H - 18H00

Jeudi : 14H - 16H30

La mairie est fermée le mercredi.

3 rue de la mairie 57410 PETIT-REDERCHING

Tél. : 03 87 09 80 78 Fax : 03 87 09 79 25

Courriel : mairie.petitrederching@tubeo.fr

Horaires d'ouverture du syndicat d'eau et d'assainissement de la Bickenalbe

Accueil physique le jeudi de 14H à 16H
au 1er étage de la mairie de Petit-Réderching

Permanence téléphonique le mardi de 13H à 17H.

Tél. : 03 87 09 81 80

Bibliothèque municipale

Lundi : Fermée

Mardi : 16H00 -19H00

Mercredi : 14H00 -18H00

Jeudi : 15H00 -18H00

Vendredi : 16H00 -18H00

10 rue des Ecoles - Tél. 03 87 28 81 69

Communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche

Rue des Sports 57410 ROHRBACH LES BITCHE
Tél. : 03 87 09 88 51

Loisirs Jeunesse

Tél. : 03 87 09 85 26

Courriel : loisirs.jeunesse57@orange.fr

Déchetterie Plate-forme de Rohrbach-Lès-Bitche Z.A intercommunale à Rohrbach-Lès-Bitche

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé le matin 13H-17H

Mardi à Vendredi : 10H-12H 13H-17H

Samedi : 9H-12H 14H-17H

La fibre optique - Tubéo

Syndicat des communes du Pays de Bitche

38 rue du Colonel Teyssier BP 80043

57232 BITCHE CEDEX

Tél. : 03 87 06 10 40

Courriel :
syndicat@paysdebitche.fr



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Une année de plus s'est achevée et la nouvelle est déjà bien entamée... Une année 2012, importante au niveau national marquée par les élections présidentielles et législatives, une année d'inquiétude aussi face à la crise qui perdure. Dans les médias, l'accent est mis sur les finances publiques, les impôts, l'endettement et le chômage qui ne cesse de croître... Rien de réjouissant en somme !

Toutefois sur le plan local, je dirais qu'une bonne santé des finances communales dépend toujours de la stratégie et de la gestion adoptée par le maire et ses conseillers. En vous adressant ce bulletin, je vous propose de faire le point sur la vie de notre village qui, malgré la conjoncture difficile, poursuit activement son développement pour le bien-être de ses administrés. Sa lecture, que je vous souhaite agréable, vous relatara les événements marquants et essentiels de notre village.

En 2012, conformément au programme de travaux proposés par l'Office National des Forêts, nous avons réalisé la desserte forestière qui permettra une exploitation plus efficiente de notre forêt communale. Le plan local d'urbanisme a également été approuvé et l'étude d'urbanisation pour la création d'un nouveau lotissement dans notre réserve foncière pourra débuter. Par ailleurs, à l'heure où Internet

s'impose comme une source d'information incontournable, nous nous devons de mettre notre site en ligne. Je vous invite à le consulter régulièrement.

L'année 2013 a vu le démarrage des travaux d'aménagement qualitatif de la rue de Strasbourg qui vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'été. Par ailleurs, le dossier de réhabilitation de la mairie est toujours encore à l'étude et le permis de construire sera déposé prochainement. Les demandes de subvention auprès de nos différents partenaires sont en cours d'instruction et les travaux pourraient démarrer à la fin de l'année. D'autres projets comme la résidence pour personnes âgées et la maison de santé, initiés par la commune, mais confiés à un investisseur privé, vont se concrétiser cette année.

Toutes ces initiatives, ces projets, ces réalisations visent à doter la commune d'équipements et de services susceptibles de répondre à vos attentes légitimes.

Notre village est un lieu de vie et nous mettons tout en œuvre pour que la sérénité soit préservée et qu'il reste agréable à vivre. Le personnel des services de la mairie et tous les membres du conseil municipal sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter, car ensemble nous construisons notre village où il fait bon vivre.

Armand NEU,
Maire de Petit-Réderching



Rédaction

Directeur de la rédaction et de la communication :
Armand NEU, Maire de Petit-Réderching

Réalisation, conception : MM

Crédits photos : ES, HG, FD, LW, MM

Diffusion gratuite - Impression à 720 exemplaires par Druckerei GABRIEL à PIRMASENS (Allemagne)

N A I S S A N C E S



Emmy née le 22 mars à HAGUENAU, fille de Michel HAAS et Sonia FABING

Pauline née le 4 avril à HAGUENAU, fille de Alain NIRRENGARTEN et Patricia ZIMMER

Lola née le 13 mai à FORBACH, fille de Tharcisse DANNENHOFFER et Laurette CHATILLON

Magalie née le 27 mai à SARREGUEMINES, fille de Laurent MATHIS et Cindy CUFER

Lucas né le 4 juin à SARREGUEMINES, fils de David LEBLANC et Elodie PHILIPPI

Théo né le 11 juin à SARREGUEMINES, fils Nicolas DANNENHOFFER et Cindy KENNEL

Joséphine née le 30 juin à SARREGUEMINES, fille de Jean Marc SCHALLHAMMER et Marie-Josèphe WOLMER

Bastien et Quentin nés le 6 juillet à SARREGUEMINES, fils de Fabien BERTRAND et Elodie FERS

Léa née le 10 juillet à SARREGUEMINES, fille de Emmanuel KIRSCHWING et Emmanuelle BULLEGAS

Lucie née le 2 août à SARREGUEMINES, fille de Steve ROTHENMACHER et Hélène HRUBÉ

Elsa née le 11 août à SARREGUEMINES, fille de Philippe LARCHER et Valérie MOURER

Eren né le 13 août à SARREGUEMINES, fils de Cemal TEMIR et Zehra EVLI

Emy née le 21 août à HAGUENAU, fille de Romain GIGANT DE GERUS et de Christine OBRINGER

Adriano né le 23 août à SARREGUEMINES, fils de Loïc GUILLEMINOT et d'Isabelle VINCIGUERRA

Théo né le 23 août à SARREGUEMINES, fils de Gilles SCHNEIDER et de Barbara GEORGE

Clara née le 9 octobre à SARREGUEMINES, fille de Benoît DESREMAUX et de Barbara MEYER

Enora née le 9 décembre à SARREGUEMINES, fille de Mickaël FIERLING et de Joanna GUERDER

Julia née le 10 décembre à SARREGUEMINES, fille de Yann OSWALD et de Stéphanie METZ

Thibaut né le 11 décembre à SARREGUEMINES, fils de Jonathan ADE et de Sophie GEORGES

Théo né le 20 décembre à HAGUENAU, fils de Franck FEGEL et d'Emilie BIEBEL

Certaines familles ne souhaitent pas figurer dans le bulletin.



M A R I A G E S

Le 21 avril :
Nicolas THIRION et Marie-Julie HOELLINGER

Le 12 mai :
Laurent LEMPEREUR et Sandrine GROSS

Le 16 juin : Yann OSWALD et Stéphanie METZ

Le 21 juillet :
Romuald BETHUNE et Jennifer LETT

Le 28 juillet :
Bernard SPIELDENNER et Anita CLEMENT

Le 4 août : Philippe HILPERT et Aline STEINER

Le 18 août :
Christophe ULLRICH et Aurélie MEYER

Le 15 septembre :
Olivier MARTZEL et Pamela NEU

Le 21 septembre :
Didier FIERLING et Nicole NAGEL

Le 22 décembre : Michel LINA et Virginie LAUER

DECES



Le 31 décembre 2011 : Clémentine FOGEL née SIEBERT, âgée de 84 ans.

Le 2 janvier : François NIRRENGARTEN âgé de 63 ans.

Le 7 janvier : Eliane SPITZ épouse STRAUCH, âgée de 58 ans.

Le 8 janvier : Victor NEU, âgé de 81 ans.

Le 22 janvier : Antoine BACH, âgé de 83 ans.

Le 2 février : Pierre MARTINO, âgé de 81 ans.

Le 22 mars : Huguette GOETZ épouse GROSS, âgée de 63 ans.

Le 10 mai : Marcel KUSTER, âgé de 75 ans.

Le 27 juin : Marie SCHLOSSER veuve NEU, âgée de 91 ans.

Le 06 août : Jean Paul OTT, âgé de 47 ans.

Le 15 août : Edmond BACH, âgé de 98 ans

Le 1er octobre : Pierre NEU , âgé de 84 ans.

Le 30 octobre : Colette SCHAFF veuve HUDER, âgée de 72 ans.

Le 28 novembre: Irène BECKER veuve KUSTER âgée de 74 ans.

Le 17 décembre : Joséphine KUHNER veuve NEU, âgée de 82 ans.

ERRATUM Bulletin communal 2012 : Suite à une erreur matérielle, une naissance de l'année 2011 a été omise. **Loane STEINER** née le 30 novembre 2011 est la fille d'Antoine STEINER et de Delphine DORÉE. Toutes nos excuses à la famille.

DU NOUVEAU MOBILIER A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a changé de look. Les espaces ont été redéfinis avec un nouveau mobilier plus coloré et plus fonctionnel, un espace pour les « tout-petits » avec des banquettes et des bacs accessibles, un espace « jeunes » pour les 8-12 ans et un espace ados dans la mezzanine, spécialement aménagé pour eux.

Un large éventail de BD pour les adultes et un fonds « gros caractères » complètent les nouveautés.

Tout au long de l'année 2012 la bibliothèque a proposé des animations, création de poésies, d'une pièce de théâtre, bricolage sur le thème des 4 saisons uniquement bibliothèque. Nous avons,

avec l'aide des parents et jeunes bénévoles, participé, au concours de lecture « Mosel'lire » de décembre à mars. En juin, nous avons participé à « Insolivres » sur le thème « tous en piste » avec des jeux et des énigmes ainsi qu'un spectacle de « la Troupe à Tours », à « lire en fête partout en Moselle » avec « croque de contes en amande et ses raconte-tapis ». En octobre, nous participerons à « Noël de Moselle » avec un atelier de boules de Noël et un spectacle de « Mireille raconte » et ses très beaux contes de Noël, Pour l'année en cours, nous avons proposé aux enfants de 6 à 12 ans, une série d'animations sur le thème de Pâques, déclinée en 3 parties : papier, carton, bois.

Le Mardi 4 juin dans le cadre « d'Insolivres », après l'école, la représentation du spectacle « histoire éphémères » ainsi que le goûter ont été offerts par la commune .

Le Mercredi 5 juin, il a été proposé aux jeunes de créer des cartes qui ont été accrochées à un ballon et lâchées, le 15 juin à la clôture d'Insolivres 2013 à Lambach. Le Mercredi 12 juin, un atelier « moulin à vent » a été proposé aux jeunes de 6 à 12 ans toujours dans le cadre « d'Insolivres ».

L'acquisition du mobilier (banquettes, bacs roulants,...) s'est élevée à 2 400 € TTC.

Une subvention de 1 395 euros a été accordée par le Conseil Général de la Moselle.



DECISIONS DE L'ANNEE 2012

Programme d'Aide aux communes et aux Territoires (PACTE) 2012-2014 - Conseil Général de la Moselle

La dotation garantie attribuée par le Conseil Général de la Moselle s'élève à 138 324 euros et sera affectée aux projets suivants : Aménagement de la rue de Strasbourg - 80 000 euros et à la réhabilitation de la mairie - 58 000 euros.

Frais de raccordement des réseaux d'eau potable et d'électricité pour terrains non desservis

Le conseil municipal décide de faire payer les frais de raccordements pour les terrains non desservis par les réseaux d'eau et d'électricité.

Révision du POS et transformation en PLU - Numérisation des documents

La numérisation des données du PLU réalisée par le cabinet AUDE 57 revient à 800 euros TTC.

Mise à disposition de personnel communal à l'Association Foncière de Petit-Réderching

Mme Esther TRIMBORN, employée communale est mise à disposition de l'Association Foncière pour effectuer des tâches de secrétariat. L'Association Foncière remboursera à la commune de Petit-Réderching les frais de personnel correspondant.

Utilisation du matériel de l'Association Foncière par la commune

La commune met à disposition de l'Association Foncière un agent et le tracteur communal pour utiliser la balayeuse et l'épareuse achetées par l'Association Foncière. En contrepartie, la commune peut utiliser ces équipements pour l'entretien de la voirie et des chemins.

Reconduction d'un emploi CAE

Sur proposition du Maire, le contrat de M. Lorenzo ZOLA, agent technique à temps non complet est reconduit.

Affaires financières

Budget communal : Le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2011 font apparaître les résultats suivants:

Investissement : + 41 427,94 €
Fonctionnement : + 192 888 €

Budget lotissement : Le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2011 font apparaître les résultats globaux suivants :

Investissement : + 33 330,93 €
Fonctionnement : - 1 283,59 €

Fiscalité directe locale :

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des 3 taxes directes locales :

Taxe d'habitation : 10,53 %
Taxe foncière Propriétés Bâties : 12,31 %
Taxe foncière Propriétés non Bâties : 56,78%

Budget Primitif 2013 : Le budget communal est arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 973 431 euros
Dépenses et recettes d'investissement : 883 851 euros.

Budget lotissement 2013 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 151 284 euros
Dépenses d'investissement : 1 284 euros
Recettes d'investissement : 183 331 euros.

Etude de faisabilité d'une chaufferie collective au bois

Le coût de l'étude revient à 1 820 euros TTC. Des subventions de l'ADEME et du programme européen FEADER sont escomptées à hauteur de 1 215 euros.

Subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Une subvention de 700 euros est attribuée pour prendre en charge la cotisation due à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Moselle.

Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale

Dans le cadre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale arrêté le 23 décembre 2011, il a été envisagé la dissolution du Syndicat Mixte des Communes du Pays de Bitche à compter du 1er janvier 2014. L'assemblée délibérante est favorable à cette décision à condition de fixer la répartition des différentes compétences entre les communautés de communes de Rohrbach-Lès-Bitche et de Bitche.

Réhabilitation de la mairie - Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et étude thermique

Le conseil municipal décide de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Moselle pour un montant de 7 200 euros.

L'étude thermique est attribuée au bureau d'études ASSIST pour un coût de 2 200 euros TTC.

Acquisition de mobilier pour la bibliothèque

Le conseil municipal sur proposition du Maire décide d'acquérir du mobilier pour le réaménagement de la bibliothèque pour un montant de 2 400 euros TTC.

Vente d'un terrain au lotissement

Le conseil municipal cède aux époux Cédric LEFEVRE domiciliés 8 allée du cimetière à STIRING-WENDEL, le lot 28 du lotissement Bellevue cadastré section 4 parcelle 481/453, d'une superficie de 7,94 ares au prix de 30 172 euros HT soit 36 085,71 euros TTC.

Transport scolaire

Un transport scolaire est en place au sein de la commune pour desservir les écoles. Le coût est réparti entre la commune et les bénéficiaires du service. La question du maintien de ce service a été posée vu que le nombre d'enfants utilisant le bus est aléatoire d'une année à l'autre et constaté à la baisse. Le coût du transport pour l'année 2012/2013 représente 14 720 euros. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge à compter de cette année 75 % au lieu de 60% du coût total. Les 25% restants sont à la charge des familles utilisant le service et représentent environ 184 euros par famille et par année sur la base de la participation effective de 20 familles.

Embauche de saisonniers

Le Maire propose d'embaucher 5 jeunes saisonniers du village pour la saison estivale 2012.

Motion pour le service public forestier

Le Conseil Municipal demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national soit mené sur l'avenir de la gestion et l'avenir de la forêt publique.

Subvention exceptionnelle

Le Maire rappelle que l'Association du Fort Casso a invité l'ensemble des élus et des écoles du canton à visiter l'ouvrage du Fort Casso de

Rohrbach-Lès-Bitche. Pour soutenir leur action, le conseil municipal leur attribue une subvention exceptionnelle de 150 euros.

Dématérialisation des actes administratifs et budgétaires

Le Conseil municipal est favorable à intégrer un nouveau procédé pour la transmission des actes administratifs et budgétaires soumis au contrôle de légalité. Le processus de dématérialisation nécessite une application informatique et le recours à un prestataire homologué par les services de l'Etat est actée par une convention entre la commune et la Préfecture.

Réalisation d'une desserte en forêt communale

Le marché pour réaliser les travaux de voirie a été confié au groupement KARCHER-WENDLING pour un montant de 62 590 euros HT, soit 74 860 euros TTC.

Aménagement de la rue de Strasbourg : Conventions de mandat avec la commune de Rohrbach, le SEA de la Bickenalbe et le Conseil Général de la Moselle

Les travaux prévus consistent en l'aménagement urbain et paysager de la rue de Strasbourg en coordination avec les travaux de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable par le syndicat d'eau et d'assainissement de la Bickenalbe et de l'aménagement de la traversée du Meyerhof a été réalisé en partenariat financier avec le Conseil Général. L'appel d'offres réalisé a été déclaré infructueux.

Restaurant scolaire - prestataire de service

Une consultation a été réalisée pour la fourniture et la livraison de repas en liaison chaude à compter de l'année scolaire 2012/2013. Après analyse des offres en fonction des critères de sélection, le conseil municipal a attribué le marché à la société SODEXO EDUCATION basée à Sarreguemines. Le tarif des tickets reste inchangé : 5 euros pour les enfants, 6,20 euros pour le personnel communal et les enseignants.

Programme des travaux en forêt communale pour 2013

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux proposés par l'Office National des Forêts et de procéder à l'exploitation et à la vente de bois façonnés et de bois de chauffage.

Opération un fruit pour la récré

Les Ministères de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche et le Ministère de l'Education

Suite Page 8 ...

Nationale se sont associés pour lancer l'opération « Un Fruit pour la Récré » qui vise à augmenter la consommation de fruits et légumes des enfants au sein des établissements scolaires. Les communes sont encouragées à s'associer à ce dispositif qui est subventionné à 51 % par l'Union Européenne. 6 fruits ou légumes sont distribués par trimestre à l'ensemble des enfants et des animations pédagogiques doivent accompagner la distribution. Le conseil municipal est favorable à la participation à ce programme.

Subventions attribuées

Le Conseil Municipal a attribué 250 euros au club de pétanque local pour l'achat de toits de tentes et 105 euros à la chorale Méli-Mélodies pour l'acquisition de matériel de sonorisation.

Jumelage avec les communes de Charente

Le Conseil Municipal, en l'honneur du déplacement fait lors du 20^è anniversaire du Jumelage décide d'acquérir 2 toiles réalisées par l'artiste local Bruno Klein pour un montant de 1 000 euros.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme suite à la révision du Plan d'Occupation des Sols

Après la décision de mettre en révision le document d'urbanisme en vigueur sur notre commune en juin 2008, et les différentes étapes constituant la révision et les nouveaux objectifs d'urbanisation arrêtés pour le conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par séance du Conseil Municipal en date du 31 octobre 2012.

Droit de Prémption Urbain

Après approbation du PLU, le Conseil Municipal décide d'instaurer le Droit de Prémption Urbain (DPU) dans les zones urbaines définies au sein du PLU : Ua (village ancien) et Ub (extension) ainsi que dans les deux zones d'urbanisation futures 1AU et 2AU.

Projet de réhabilitation de la mairie

Le Maire informe que suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié pour désigner un maître d'œuvre, 15 candidatures ont été réceptionnées. Le Conseil d'Architecture en Urbanisme et en Environnement de la Moselle, Assistant à Maître d'ouvrage estime l'opération à 640 000 euros HT, hors frais de maîtrise d'œuvre. La dépense sera inscrite au budget primitif 2013 et le conseil municipal sollicite l'ensemble des subventions dont le projet pourrait bénéficier.

Modification des statuts de la communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche

La communauté de communes intègre de nouvelles compétences optionnelles à savoir la gestion de l'assainissement collectif des eaux usées et de l'assainissement non collectif. La dissolution des syndicats d'assainissement de Rohrbach-Bining et du Val d'Achen seront prononcées.

Convention de mise en place d'un service de balayage par la communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche

La communauté de communes propose aux communes membres de mettre à disposition le matériel adéquat et le personnel pour bénéficier d'un service de balayage mécanique des fils d'eau, trottoirs, voiries revêtues et autres places publiques se prêtant à cet entretien. Le conseil municipal approuve la convention présentée.

Indemnité de conseil au comptable public

Suite au départ de M. Fabien MANNIS, il est décidé de reconduire l'indemnité de conseil versée au comptable du trésor en la personne de Mme Laetitia DORCKEL-ALTMAYER pour ses missions de conseil et d'assistance en matière comptable et financière.

Personnel - Participation à la protection sociale complémentaire

Le conseil décide de verser une participation mensuelle à hauteur de 25% du coût de la cotisation à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

Cession de terrains

Le conseil municipal cède aux époux Eric SCHMITT et Anne-Christine FABING domiciliés 10 rue de la Paix, les parcelles en continuité de leur propriété cadastrées section 5 parcelles 24 à 26 d'une contenance de 147 m² au prix de 1470 euros. Les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.

Convention de stationnement avec la société ARBATI

Le conseil municipal décide de réserver une suite favorable à la mise à disposition gracieuse de 30 places de stationnement sur le parking situé rue de la Paix et pour une durée de 15 ans dans le cadre de la réalisation d'une maison de santé dans le bâtiment de l'ancienne Union Agricole. La mise à disposition de places de stationnement est actée par une convention entre la commune et la société ARBATI-AUERT de Sarreguemines en charge du projet de restructuration.

Démarches Administratives

Formalités administratives, quelles démarches à entreprendre ?

Vous trouverez ci-dessous les pièces à produire pour l'obtention de certains documents administratifs.

☒ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour obtenir une carte d'identité, il faut produire, dans tous les cas, deux photos d'identité identiques, un justificatif de domicile et compléter le formulaire de demande. Ensuite et selon les cas, vous devrez également joindre :

- pour une première demande ou si votre CNI est périmée depuis plus de deux ans : une copie intégrale de l'acte de naissance (ou le livret de famille des parents) et dans la mesure du possible un document officiel avec photo ;
- en cas de perte ou vol : la déclaration de vol ou le dépôt de plainte, un timbre fiscal de 25 euros, une copie intégrale de l'acte de naissance (ou le livret de famille des parents et dans la mesure du possible un document officiel avec photo
- en cas de divorce : le jugement de divorce
- pour l'établissement d'une CNI pour un mineur : la photocopie d'une pièce d'identité d'un des parents.

Rappelons qu'une personne mineure ne peut retirer elle-même sa pièce d'identité. A l'inverse, seule la personne majeure, titulaire de la carte, peut la retirer. La prise d'empreinte digitale est obligatoire pour toute personne âgée de 13 ans ou plus.

DELAI D'OBTENTION : **4 semaines**

☒ AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEUR

Depuis le 1er janvier 2013, l'autorisation de sortie de territoire n'est plus délivrée. L'enfant pour ses sorties hors du territoire français doit posséder une carte d'identité ou un passeport à son nom.

CHANGEMENT
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2013

☒ PASSEPORT

Pour obtenir un passeport, il faut produire le formulaire de demande complété, la carte d'identité plastifiée, deux photos d'identité, un justificatif de domicile et des timbres fiscaux d'une valeur de 86 euros.

Les mairies de Bitche ou Sarreguemines vous accueillent pour établir votre passeport.

**Mairie de Sarreguemines 2 rue du Maire
Massing 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 93 00**

**Mairie de Bitche 31 rue du Maréchal Foch
57230 BITCHE Tél. : 03 87 96 00 13**

DELAI D'OBTENTION : **3 semaines**

A savoir : Le justificatif de domicile est une facture récente d'eau, d'électricité ou de téléphone.

PENSEZ À DÉPOSER VOS DEMANDES, LES DELAIS D'OBTENTION SONT PROLONGES A L'APPROCHE DES GRANDES VACANCES.



☒ RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne tous les jeunes âgés de 16 ans et plus. La mairie convoque les jeunes concernés tous les trimestres, l'année de leur 16^{ème} anniversaire. En cas de besoin, le jeune peut se présenter à la mairie pour se faire recenser avant d'avoir reçu la convocation, mais obligatoirement après le jour de son 16^{ème} anniversaire.

Une attestation de recensement est délivrée sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité. Elle est indispensable pour s'inscrire à tous les examens nationaux.

☒ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Elle doit être effectuée au 31 décembre de l'année pour être effective l'année suivante. Il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Rappelons, que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique lors de la déclaration d'arrivée en mairie et doit faire l'objet d'une démarche personnelle.

Maladie d'Alzheimer et Aides Quotidiennes

RENCONTRE AVEC ...

L'AMAPA (Association Mosellane d'Aides aux Personnes Agées), créée en 1962, est une association régie par la loi de 1908 qui vient en aide aux personnes touchées par la perte d'autonomie. Depuis Septembre 2011, en plus des services déjà proposés (service d'aide à domicile mandataire, portage de repas, téléassistance, auxiliaires de vie), une équipe spécialisée Alzheimer, appelée « **Mémoires de Faïence** », a été mise en place sur le secteur de Bitché-Sarreguemines-Sarralbe. C'est la deuxième association en Moselle à proposer ce type de prise en charge.

L'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer), un nouveau service disponible sur notre territoire

L'ergothérapeute vient au domicile des personnes pour cibler les situations de handicaps et met en place un programme de réhabilitation des capacités. La plupart des séances sont effectuées par des assistantes de soins en gérontologie (des aides soignantes ayant effectué une formation pour effectuer des activités thérapeutiques). Elles travaillent avec la personne bénéficiaire pour diminuer l'impact des troubles sur le quotidien. L'équipe travaille en lien avec les différents intervenants, avec la famille et les aidants principaux afin de maintenir les capacités résiduelles à long terme.

La prise en charge à 100% se fait sur prescription médicale par les différentes caisses de sécurité sociale. Elle est entièrement effectuée au domicile de la personne bénéficiaire.

Journée Mondiale contre la maladie d'Alzheimer ... Parce que le combat continue :

Près de 800 000 personnes sont actuellement touchées par la maladie d'Alzheimer en France. Malgré les progrès accomplis, plus de la moitié des malades ne sont pas diagnostiqués et 2/3 ne sont pas traités. Le nombre de personnes atteintes aura doublé en 2020 et chaque famille sera touchée.



Les activités sont très diverses et dépendent des habitudes de vie et des possibilités de la personne prise en charge. Elles peuvent être liées à la mobilité, la communication, l'apprentissage ou réapprentissage des gestes adaptés mais cela peut être également des activités ludiques, créatrices ou de réhabilitation sociale et des activités de stimulation cognitive.

Il est aussi possible de recevoir des conseils en aménagement du logement : aide technique, adaptations, environnement facilitateur...

Existante pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, ou les troubles apparentés, sans limite d'âge, la prise en charge améliore la qualité de vie des personnes atteintes de troubles cognitifs évolutifs et créent un véritable choix entre domicile et institutionnalisation.

Ce dispositif pilote est une des mesures du plan Alzheimer 2008-2012 et doit permettre la prise en charge à domicile des patients.

Pour de plus amples renseignements, contactez l'équipe « **Mémoires de Faïence** » par téléphone au **03.87.95.68.56** ou en s'adressant à l'antenne AMAPA de Sarreguemines à l'adresse 16 rue Rouget de Lisle à SARREGUEMINES.

Le Site Internet de la Commune

Le site Internet de la commune a été mis en ligne le 26 janvier dernier. Après quelques mois de travail, Petit-Réderching s'est fait une place sur le « web ».

Le site Internet
www.petit-rederching.fr
a vu le jour !

La conception du site Internet

Dans un premier temps, l'arborescence du site a été réalisée. Elle constitue les rubriques et sous-rubriques présentes sur la page d'accueil. Pour concevoir le site, un certain nombre d'objectifs ont été définis :

Le premier objectif était de donner priorité à l'information et de renseigner le citoyen. Ainsi la présentation de la commune, la publication des délibérations du conseil municipal, les renseignements utiles sur les démarches administratives et les coordonnées des services publics de proximité sont primordiaux pour rendre cet outil utile et dynamique.

Le deuxième objectif fixé était de créer un portail qui favorise les échanges, les contenus et l'accès à des sites partenaires. Vous trouverez ainsi des informations et des articles d'actualités communales mais également les coordonnées des associations locales et un calendrier des manifestations pour promouvoir les événements locaux. C'est également un outil de communication pour les acteurs économiques locaux à travers l'annuaire des entreprises. Dans un esprit de développement et afin d'enrichir le site : les acteurs associatifs, sociaux et économiques de la collectivité sont invités à nous communiquer leurs actions.

Rendre le site interactif est aussi un des objectifs arrêté lors de la conception du site.

En plus de la diffusion d'informations, il est proposé des télé-services aux citoyens grâce au

formulaire de contact. Vous pouvez utiliser ce « guichet électronique en ligne » pour certaines de vos démarches administratives telles que formuler une demande d'acte d'Etat Civil en précisant votre filiation ; signaler un candélabre défectueux; demander un rendez-vous, etc.

La mise en place de liens vers d'autres administrations (communauté de communes, syndicat des eaux et de l'assainissement, syndicat des communes du Pays de Bitche, syndicat mixte de l'arrondissement de Sarreguemines, etc.) permet d'obtenir et avoir accès à des renseignements destinés à l'ensemble de la population.

En complément de l'accueil physique, ces services en ligne permettront d'améliorer progressivement la qualité des services rendus aux habitants.

Déjà un beau palmarès !

Un site qui connaît de nombreuses visites depuis sa création :

- 710 internautes ont visité notre site en janvier 2013
- 1218 visites au mois de février 2013
- 1602 visites en mars 2013
- 2295 visites en avril 2013
- 1646 visites en mai 2013

La conception de la charte graphique et l'ergonomie du site

L'attractivité d'un site Internet se traduit aussi par la représentation graphique : la présentation de l'entête, l'organisation des contenus et l'ergonomie de navigation qui se doit simple et intuitive pour se repérer et trouver facilement l'information recherchée.

Le travail de conception de la charte graphique a suscité le plus grand intérêt et de nombreuses heures y ont été consacrées afin de parvenir à ce que les illustrations et les contenus du site soient des plus fonctionnels et agréables. Un hébergement efficace propulse également notre site en première ligne dans les moteurs de recherche.

La commune remercie sincèrement le bénévole, concepteur de la charte graphique pour son implication dans le travail de création, la gestion et mise en ligne des données et sa grande disponibilité tout au long du projet tout comme le webmestre qui a créé, alimenté et gère les mises à jour du site.

SITE INTERNET
COMMUNAL

MODE
D'EMPLOI

VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE BULLETIN COMMUNAL

La rubrique [Vie Municipale](#) vous permet de lire les délibérations du Conseil Municipal et de consulter les bulletins municipaux en ligne.

Une page est également réservée à la composition du Conseil Municipal.

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ELECTIONS

URBANISME

La rubrique [La Mairie à votre Service](#) vous présente l'ensemble des démarches administratives que vous êtes amenés à réaliser pour vos titres d'identité, les inscriptions et radiations sur la liste électorale ou le vote par procuration, le recensement militaire, les demandes d'autorisations du sol, telles que la déclaration préalable, le permis de construire, etc.

Le Plan Local d'Urbanisme sera également consultable.

Le formulaire de contact

Par l'intermédiaire du [formulaire de contact](#) vous pouvez joindre la mairie pour demander un acte d'Etat Civil, réserver la salle socioculturelle, signaler un lampadaire défectueux ou formuler toute autre demande.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

EDUCATION / JEUNESSE

LE RESTAURANT SCOLAIRE

LE COLLÈGE ET LES LYCÉES - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La rubrique [Education Jeunesse](#) vous présente les écoles maternelle et élémentaire de notre village, le fonctionnement du restaurant scolaire et la publication des menus ainsi que les établissements scolaires de l'enseignement secondaire à Bitche et Sarreguemines avec logos cliquables et liens vers les sites correspondants.

Coordonnées de la Mairie

Mairie de Petit-Réderching

3 rue de la Mairie

57410 PETIT-REDERCHING

Moselle, France

Tél : 03 87 09 80 78

Fax : 03 87 09 79 25

Courriel : mairie.petitrededering@tubeo.fr

[Nous contacter](#)



Mentions lég

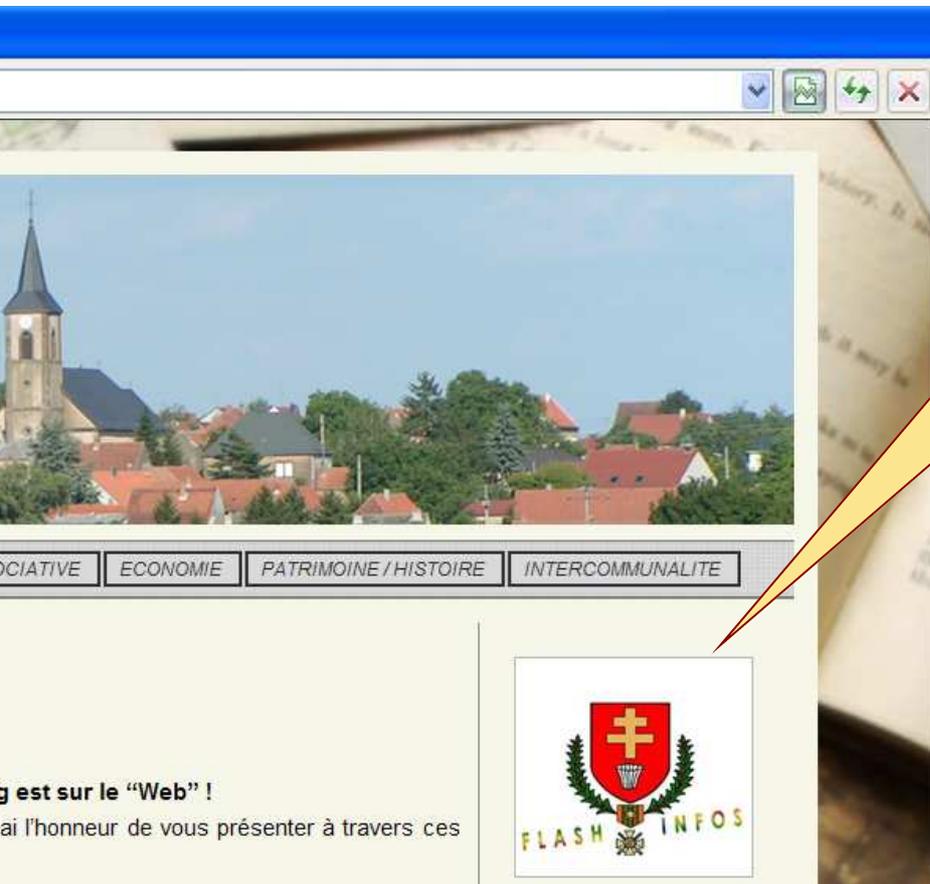
PETIT-REDERCHING 2012 - Copyright@petit-



ACCUEIL

Bienvenue sur le Site Internet Officiel de la commune de PETIT-REDERCHING

Après une idée, un projet, le Site Internet de la commune voit le jour : **Petit-Réderching**. Un travail de concertation, d'échanges, long pour les uns, trop long pour les autres, j' pages le Site Internet dédié à l'actualité de la commune.



Le flash Infos

Le **document PDF** à **télécharger** vous présente les actualités mensuelles de la commune. Les informations de la mairie et les manifestations des associations à venir.

ECONOMIE

ENTREPRISES LOCALES

La rubrique **Economie** vous présente un annuaire des acteurs économiques locaux et les marchés publics de la commune.

Appel aux entreprises : N'hésitez pas à retourner votre fiche contact en mairie pour figurer dans l'annuaire.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Pour vous informer des manifestations organisées au sein de la commune et vous présenter les associations locales, la rubrique **Vie Associative** est une source d'informations qui est actualisée régulièrement.

La commune encourage toutes les associations à se présenter et à communiquer toutes leurs manifestations. Complétez la fiche contact transmise et déposez-la en mairie ou envoyer un message par le biais du formulaire de contact. Transmettez régulièrement vos événements qui seront publiés dans le calendrier des manifestations.

PATRIMOINE / HISTOIRE

RESSOURCES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIE

GALERIE PHOTOS

La rubrique **Patrimoine et Histoire** présente les ouvrages consacrés à l'histoire locale et à la généalogie ainsi que des photographies du village.

INTERCOMMUNALITE

INTERCOMMUNALITÉ ET SERVICES

DECHETTERIE ET COLLECTE DES DÉCHETS

LE TRI MULTIFLUX

La rubrique **Intercommunalité** vous présente l'ensemble des établissements publics auxquels la commune adhère et les services rendus aux habitants.

Cette rubrique est également consacrée au fonctionnement et à la gestion du service lié au tri sélectif et à la revalorisation des déchets ménagers.

Nous vous encourageons à visiter régulièrement les pages de notre site Internet pour connaître les dernières actualités... Bon surf.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8 à 12 heures

Mardi : 8 à 12 heures - 14 à 18 heures

Fermée le mercredi

Jedi : 8 à 12 heures - 14 à 16H30

Vendredi : 8 à 12 heures

Budget Communal 2013

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
11	Charges à caractère général, (entretien bâtiments, terrains, consommables, etc)	241 250,00 €	13	Atténuation de charges	3 000,00 €
12	Charges de personnel et assimilés	313 200,00 €	70	Produits des services des domaines, vente diverses	52 500,00 €
14	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	461 494,00 €
65	Autres charges de gestion courante (indemnité élus, subventions, contrib. service incendie)	114 700,00 €	74	Dotations de l'Etat, subventions et participations	241 631,00 €
66	Charges financières (emprunts)	13 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante (location immeubles et salles)	18 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
22	Dépenses imprévues	15 000,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	697 150,00 €	TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	777 625,00 €
023	Virement à la section d'investissement	105 475,00 €	42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	105 475,00 €	TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	25 000,00 €
TOTAL GENERAL		802 625,00 €	TOTAL GENERAL		802 625,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes	43 000,00 €	10	Dotation fonds divers et réserves	29 800,00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 600,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	334 608,00 €
21	Immobilisations corporelles	29 500,00 €	13	Subventions d'investissement	668 109,00 €
23	Immobilisations en cours	8 700,00 €	16	Emprunts et dettes	115 000,00 €
4581	Dépenses compte de tiers		4582	Recettes compte de tiers	254 000,00 €
op10001	Gymnase et annexes	2 000,00 €	024	Produits des cessions	
op10002	Bâtiments communaux	578 000,00 €	023	Immobilisations en cours	
op10004	Aménagement traversée RD - Rue de Strasbourg	644 000,00 €	TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 401 517,00 €
op10007	Plantations	3 000,00 €	40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
op10016	PLU	5 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	105 475,00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	7 950,00 €	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	95 758,00 €
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 577 750,00 €	TOTAL GENERAL		1 602 750,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	25 000,00 €			
TOTAL GENERAL		1 602 750,00 €			

Les Travaux de l'Année 2012



Espace cinéraire

Pose de pavés et aménagement paysagé de l'espace cinéraire par les ouvriers municipaux.



Ecole maternelle

Remise en peinture du bureau de la directrice de l'école maternelle par les ouvriers municipaux. Branchement gaz à l'école maternelle en vue du remplacement futur de la chaudière fioul.

Ecole élémentaire

Remplacement de la chaudière fioul de l'école élémentaire par une chaudière au gaz naturel à condensation par l'Entreprise SCHAEFER Nicolas de PETIT-REDERCHING.

Salle socioculturelle

Pose de pavés sur le parking de la salle socioculturelle et sur le côté de la salle socioculturelle par les ouvriers municipaux.



Desserte forestière

Dans le cadre du plan d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2009-2023, nous avons décidé de créer une desserte empierrée dans la forêt afin de délimiter des tronçons litigieux et enfin de permettre aux jeunes peuplements un développement optimal.

Après appel d'offre, ces travaux de création d'une desserte de 910 mètres ont été confiés à



l'entreprise KARCHER de DRULINGEN pour un montant de 62 600 € HT soit 74 870 € TTC. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70% par l'Etat.



Aménagement urbain et paysager de la rue de Strasbourg

Dans un souci d'amélioration de la sécurité et d'embellissement, la municipalité a décidé de réaliser des travaux d'aménagement de la rue de Strasbourg, à partir de l'entrée par ROHRBACH-LÈS-BITCHE jusqu'à la gare. Les réseaux secs seront enfouis, la piste cyclable sera prolongée avec un aménagement paysager et la canalisation d'eau sera remplacée par le syndicat d'eau et d'assainissement.

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise M.A.E.V.A. travaux publics de HAMBACH a été retenue pour un montant de 294 184 € HT pour la voirie et de 279 981 € HT pour le lot enfouissement des réseaux. Ces travaux bénéficient des subventions suivantes : 151 000 € du Conseil Général au titre du PACTE, de 24 000 € du Conseil Général au titre des amendes de police, de 15 000 € du Conseil Régional et de 6000 € au titre de la réserve parlementaire du député M. Céleste LETT.



20^e Anniversaire du Jumelage

Ca y est... 20 ans déjà.

Le déplacement en bus et en voitures personnelles d'une délégation du Conseil Municipal et d'habitants de Petit-Réderching a marqué en août 2012 le 20^e anniversaire du Jumelage avec la commune de Lachaise. Le temps passe mais il est incontestable que le jumelage a toujours été honoré dans la bonne

h u m e u r
avec un
respect des
événements
passés qui
restent à
j a m a i s
gravés dans
nos mémoires.

Un beau programme nous a été concocté par nos amis charentais :

Mercredi 1er août 2012:

Départ pour la Charente - Arrivée et accueil à la salle des fêtes de LACHAISE en soirée et repas pris en commun.

Jeudi 2 août 2012 :

Matinée libre en famille et visite de la



maison Martell à COGNAC et visite de la ville de COGNAC.

Vendredi 3 août 2012 :

Journée pique-nique à ROCHEFORT et visite de la Corderie Royale et du chantier de l'Hermione. Après-midi à FOURRAS et détour par la plage.

Samedi 4 août 2012 :

Matinée libre en famille. L'après-midi fut consacré à l'inauguration des bâtiments communaux à la salle des fêtes de LACHAISE suivi d'un vin d'honneur. Un dîner dansant à la s a l l e communale de LACHAISE clôtura la journée.



Dimanche 5 août 2012 : Messe à BARBEZIEUX et repas de midi à la salle des fêtes de SAINT-PALAIS-DU-NÉ.

Lundi 6 août 2012 : Après le regroupement en début de matinée, le départ est annoncé pour le retour en Moselle non sans pincement au cœur.

Maison de la Petite Enfance



Présentation de la structure multi-accueil :

Lors de l'ouverture de notre restaurant scolaire en 2009, nous avons évoqué les études de faisabilité d'une structure multi-accueil par la communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche. Ce qui est chose faite aujourd'hui.

Vous avez certainement suivi l'avancement du chantier situé 14 rue des Sports à Rohrbach entre le collège, les bureaux de la communauté de communes et le gymnase-dojo.

Le gros-œuvre est terminé, les aménagements intérieurs des espaces de motricité, salles de repos et de restauration, coin hygiène et bureaux vont bon train pour être fins prêts pour septembre 2013.

En complément du relais parents assistants maternels situé 2 rue de l'Agriculture à Rohrbach, cette nouvelle structure tant attendue est destinée aux familles domiciliées au sein de la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche qui pourront ainsi bénéficier d'un nouveau mode de garde dès la rentrée prochaine.

L'ouverture et le fonctionnement du multi-accueil permettra aux parents usagers de la structure de concilier plus aisément vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Le Fonctionnement de la maison de la Petite Enfance :

Le multi-accueil est à la fois une halte-garderie et une structure périscolaire du fait des différents modes d'accueil proposés : un accueil régulier, un accueil occasionnel et un accueil d'urgence.

La maison de la petite enfance sera ouvert de 7H45 à 18H00, du lundi au vendredi, avec une capacité d'accueil de 30 enfants.

Les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus seront accueillis dans les locaux de la Maison de l'Enfance par une équipe de professionnels formée aux métiers de la Petite Enfance.

C'est dans des locaux aménagés spécialement

pour répondre à leurs besoins que les enfants pourront jouer, évoluer, découvrir et s'éveiller. La structure sera composée de 3 sections d'âge (bébés, moyens, grands), en fonction des capacités motrices de chaque enfant. De grands espaces de jeu et d'éveil permettront aux petits



d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles en respectant leurs besoins et leur stade de développement. L'équipe d'encadrement sera tout particulièrement attentive aux particularités de chacun et veillera à leur bien-être.

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants,



les dossiers d'inscription sont à retirer au bureau de la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche auprès de Mme Clémence BALDAUF, Directrice du multi-accueil (Tél. : 03 87 09 88 51); en mairie ou téléchargeable sur notre site Internet, rubrique Intercommunalité : *Intercommunalité et services*.

La Maison de la Petite Enfance en chiffres :

Un investissement d'un montant de 1 795 000 euros TTC, subventionné à hauteur de 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Régional de la Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, l'Etat et par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire.

Opération Un Fruit pour la Récré à l'Ecole Maternelle

Par délibération du 31 août 2012, le Conseil Municipal a souhaité participer à l'opération initiée par le Ministère chargé de l'Alimentation et de l'Education Nationale pour favoriser et développer la consommation de 5 fruits et légumes par jour chez les enfants. Cette opération a été instaurée par l'Union Européenne depuis 2009 qui apporte également son soutien financier à ce programme.

La commune et l'école maternelle « La Petite Ruche » ont organisé des récrés fruitées tout au long du premier trimestre de l'année scolaire: En septembre 2012, 2 ateliers ont été réalisés autour de la quetsche : les enfants ont dégusté la quetsche nature. Après incision, les enfants ont enlevé le noyau. Le vendredi, une savoureuse compote a été préparée et a su émerveiller les papilles des enfants mais aussi des enseignantes et aides maternelles. L'odeur de la cuisson parfuma l'école toute entière.



comme la pomme. En dernier lieu, à l'approche des fêtes de fin d'année, le Saint Nicolas a apporté des chocolats et des clémentines. Après avoir quitté leurs habits orangés, les enfants les ont savourées en quartiers.

Un atelier jus de pommes a également vu le jour en octobre grâce à l'association des Arboriculteurs d'Enchenberg et à leur presse artisanale. Quelques litres de jus frais ont ainsi été distribués aux enfants qui ont suivi avec grand intérêt la fabrication du jus de pommes. Lors de la semaine du goût, un autre fruit présent dans nos vergers a trouvé sa place lors des récrés fruitées : la poire, fruit à pépin



Au-delà de l'aspect nutritionnel, l'apprentissage du goût et la connaissance de l'origine des fruits et légumes sont enrichissants pour les enfants. Des animations sont menées en parallèle des distributions pour présenter l'arbre, la floraison, le fruit, la couleur des fruits, leur forme, leur goût. Mais également, les mille et une façons de les préparer : en tartes, en jus, en compote, crus, cuits ou en accompagnement d'un plat salé.



La commune, en participant à cette opération, privilégie les circuits courts, biologiques et les fruits de saison de notre région. A cet effet, les approvisionnements en quetsches, poires ont été réalisés auprès des frères FRUMHOLTZ d'Omersviller, membres de l'Association Mosellane pour l'Economie Montagnarde et pour les pommes chez la famille BURGER à Steinseltz, une ferme de production biologique en Alsace. Pour les autres fruits, les filières agroalimentaires ont été sollicitées.

Printemps			Été			Automne			Hiver		
Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Pomme* Fraise	Fraise Pomme*	Abricot Cassis Cerise Fraise Framboise Mûre Prune Pomme*	Abricot Cassis Cerise Fraise Framboise Groseille Mûre Myrtille Nectarine Pêche Poire Pomme* Prune	Abricot Cassis Cerise Fraise Framboise Mirabelle Mûre Myrtille Nectarine Pêche Poire Pomme* Prune	Framboise Mirabelle Mûre Myrtille Pêche Poire Pomme* Prune Raisin	Framboise Mûre Myrtille Noix Pêche Poire Pomme* Raisin	Mandarine Poire Pomme* Raisin Châtaigne Noisette Clémentine	Clémentine Kiwi Mandarine Poire Pomme*	Clémentine Kiwi Mandarine Noix Poire Pomme*	Kiwi Mandarine Poire Pomme*	Kiwi Poire Pomme*
La pomme est un fruit de toute saison grâce à ses nombreuses variétés.											

Acquisition de Matériel Informatique à l'École

Le projet de restructuration de la salle informatique et l'achat de nouveaux postes informatiques sont au programme des investissements prévus cette année par la commune.

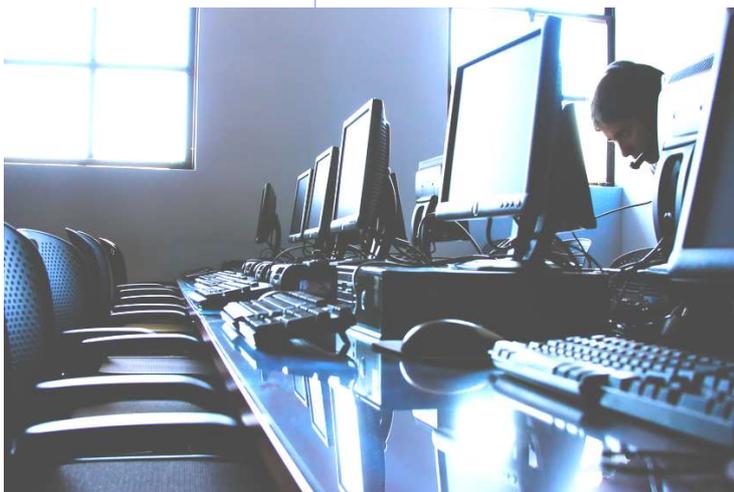
L'opération intitulée « Ecole Numérique Rurale » lancée en 2009 par l'Education Nationale et l'Association des Maires de France pour favoriser le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication n'a pas connu de succès au sein de nos écoles. Les enseignants n'ayant pas souhaité adhérer à cette opération subventionnée à 80 % par l'Etat. Le besoin d'acquérir de nouveaux ordinateurs s'est toutefois fait ressentir du fait que certains postes sont devenus obsolètes.

Ainsi, pour permettre à nos enfants de travailler dans de bonnes conditions et de s'approprier l'outil informatique et d'le programme scolaire dédié à l'apprentissage de l'informatique en cours élémentaire, le conseil municipal a voté un crédit de **12 300 € TTC** pour doter la salle informatique d'un ordinateur-serveur, de 12 postes de travail connectés en réseaux et à Internet avec des écrans de 21 pouces et d'une imprimante multifonction laser couleur. Trois ordinateurs portables (deux pour l'école

maternelle et un pour l'école élémentaire) complètent l'équipement informatique. La mise en place d'une nouvelle distribution électrique et des prises réseau ont aussi été déployées dans la salle informatique.

La commune a également proposé d'acquérir des Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour compléter l'équipement de la maternelle et de l'élémentaire après la démonstration de cet outil réalisée par un prestataire de services. Cette solution n'a pas été retenue dans l'immédiat par les enseignants. Ce type d'équipement, déjà en fonction dans d'autres communes, fera certainement l'objet d'un **n o u v e l** investissement dans les années à venir pour répondre aux besoins artistiques, culturels et numériques des programmes de l'Education Nationale et des nouveaux rythmes scolaires.

Une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Jean-Marc TODESCHINI, Sénateur de la Moselle et premier questeur au Sénat a été sollicitée.



Echos des écoles : les effectifs de l'année 2012/2013

ECOLE MATERNELLE « LA PETITE RUCHE »

La classe de Mme Annie HEN se compose de 30 enfants.

La classe de Mme Peggy MEYER compte 28 enfants.

Mmes Marinette MEGEL et Marie-Laure HOENIG, ATSEM, assistent les enseignantes.

ECOLE ELEMENTAIRE

CP : 20 élèves : Mme Laetitia ROCHET

CE 1 - CE 2 : 19 élèves : Mmes Isabelle SCHAEFER et Stéphanie LAURENT

CM 2 - CM 1 : 20 élèves : Mme Anne KRACKENBERGER

CM 1 - CM 2 : 23 élèves : M. François BURGUN et Mme Stéphanie LAURENT

Le personnel enseignant est assisté de Mmes Claire ADAM, Sonia DEVOTI et Laetitia NOIRAUD, employés vie scolaire.

Au total, l'école primaire de Petit-Réderching compte **140** élèves.



Les Travaux réalisés de 2008 à 2013

Une rétrospective vous présente les travaux réalisés au sein de la commune ces dernières années.

Remembrement :

2008-2010 : Réalisation des travaux connexes au remembrement foncier par la commune et l'Association Foncière : création des chemins et plantations diverses

Equipements sportifs :

2008 : Travaux de drainage et valorisation de la pelouse du terrain d'honneur. Renouvellement du schiste et de l'éclairage public au terrain d'entraînement.

2009 : Rénovation des vestiaires par les membres du football club et ravalement de façades du club-house. Remise en état du court de tennis extérieur près du stade municipal.

2012 : Entretien de l'aire de jeux et mise en place d'un cheminement piéton en pavés.

Urbanisme et environnement :

2008 - 2012 : Actualisation du document d'urbanisme local : Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS), études, réalisation et approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

2008 : Réglementation de la décharge municipale.

2008-2012 : Etude d'impact sur la sécurité routière suivie de travaux de signalisation horizontale et verticale dans la commune. Sécurisation des abords des écoles et barrière de sécurité devant la mairie. Installation de 3

radars pédagogiques.



2009 : Rue des Charente : Travaux de voirie (enfouissement des réseaux secs, pose d'un poteau d'incendie et de candélabres, aménagement des trottoirs et de la voirie.

Rue de la Fontaine : Rénovation du réseau d'alimentation en eau potable, pose d'un poteau d'incendie et d'un nouvel enrobé. Mise en peinture des poteaux d'incendie et des candélabres du village par les saisonniers.

2009 : Mise en place d'un plan de fleurissement et des illuminations de Noël.



2010 : Réalisation d'un verger école à proximité de l'atelier municipal.

2011 : Installation de balises routières dans la montée de la Frohmühl vers l'agglomération.

2012 : Réalisation de la desserte dans la forêt communale

2012-2013 : Aménagement urbain et paysager de la rue de Strasbourg (1ère tranche)

Bâtiments communaux :

2008 - 2013 : Ecole maternelle : Ravalement de façades et création-réalisation de la fresque des Abeilles par Bruno KLEIN, artiste local. Mise en peinture des salles de classe et du bureau de la directrice.

Ecole élémentaire : mise en peinture du couloir, de la salle des maîtres et des salles de classe, mise en place de nouvelles parois séparatives dans les WC, mise en peinture du préau, pose d'un nouveau sol souple dans 2 salles de classe et installation d'une chaudière gaz basse consommation.



2008 : Installation de distributeurs de savon et de papier essuie-mains et acquisition de chariots de nettoyage et utilisation de produits d'entretien ménagers biologiques dans les bâtiments communaux. Mise en place de signalétique de sécurité incendie et remplacements d'extincteurs dans les bâtiments communaux.



2009 : Réfection du réseau d'assainissement à la bibliothèque

2008-2009 : Diagnostic électrique et programmation des travaux de mise en conformité des installations électriques des bâtiments.

2009 : Acquisition d'un véhicule communal avec remorque.

2009-2011 : Construction d'un atelier municipal et foyer socioculturel. Acquisition d'outillage technique et de voirie.

2009 : Eglise : Nettoyage du clocher, réalisation de la mise en conformité électrique et installation de fermetures haute sécurité sur les portes. Installation d'un auvent pour protéger la croix à l'entrée de l'église et réfection de l'escalier.

2010-2012 : Cimetière : Réhabilitation, ravalement et étanchéité du mur du cimetière et réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir . Travaux de pavage place de l'église et au Monument aux Morts.

2010 : Installation d'un nouveau tableau électrique dans la salle socioculturelle avec mise aux normes des installations électrique et gaz. Application de peinture dans la cuisine et pose

de plaques inox pour respecter les normes d'hygiène.

2012-2013 : Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux avec propositions de solutions opérationnelles.

Remplacement des luminaires de la salle socioculturelle par des lampes « DOJO », 60 % d'économie d'énergie par rapport à l'ancienne installation. Réfection du réseau d'assainissement à la salle socioculturelle avec rénovation des sanitaires et des douches. Remplacement du revêtement de sol de la salle annexe de la cuisine.



2012-2013 : Projet de réhabilitation de la mairie : études et maîtrise d'œuvre.

Education et Jeunesse :

2008 : Ecole maternelle : Remise en état du bac à sable

2009 : Ouverture du restaurant scolaire et acquisition de mobilier et équipement pour le service de restauration scolaire.

2012 : Ecole maternelle : Acquisition d'une structure de jeux et fabrication d'un nouveau banc pique-nique pour les enfants. Ecole élémentaire : Installation d'un espace bac à sable pour saut en longueur. Achat



d'armoires à rideaux dans les écoles. Réalisation du branchement au gaz.

2013 : Ecole primaire : Acquisition d'un nouveau parc informatique d'un serveur, de 12 ordinateurs, d'une imprimante multifonction et de l'installation en réseau, et de 3 ordinateurs portables.

Les Echos des Associations

LA CHORALE MELI-MELODIES

Après avoir participé, en octobre dernier, au festival international de chant choral à Grosbliederstroff, la chorale Méli-Mélodies vient de franchir une nouvelle étape importante en organisant, le 1^{er} décembre 2012, son premier concert de Noël.

Dans l'église St-Marc de SIERSTHAL, pleine à craquer, les choristes ont interprétés dans une première partie, divers chants populaires et de variété, puis après une pause vin-chaud, une seconde partie a transporté le public conquis, dans l'ambiance de Noël.

L'intégralité des bénéfices de cette soirée a été reversée à l'association " LA PERCHE " amitié France - Togo dont le but est de promouvoir la scolarisation et la formation des enfants au Togo.

Le dîner dansant du 9 mars 2013, animé par l'orchestre LES KOÏ'S, dans une ambiance carnavalesque et selon la formule buffet en all-inclusive a également connu un vif succès.



D'autres concerts seront donnés au 2^{ème} semestre de l'année 2013.

Les répétitions de la chorale ont lieu le **mardi soir de 20h00 à 22h00** au foyer socioculturel de Petit-Réderching (derrière la salle socioculturelle).

Avis aux amateurs.

Bernard FILIPIAK,
Président de la chorale Méli-Mélodies
Tél. : 03 87 09 85 46

JEUX INTERVILLAGES 2013 A PETIT-REDERCHING

Les **JEUX INTERVILLAGES** réunissant 9 communes de la communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche sont organisés cette année à PETIT-REDERCHING.

Après les communes de Gros-Réderching en 2010, de Rohrbach en 2011, de Rahling en 2012, **la commune de Petit-Réderching accueille « l'édition 2013 », le 04 août prochain au stade de PETIT-REDERCHING.**

Soyez nombreux à assister à cette manifestation familiale, où jeux riment avec bonne humeur, flair play et convivialité avant tout.

Le programme a été contacté, comme chaque année, par le « comité des jeux » avec le plus grand soin. Les équipes auront environ deux semaines pour se préparer et s'entraîner. En plus de l'incontournable « Jocker », les jeux d'eau dans la « piscine » artificielle seront vous amuser... Rires garantis.

Restauration sur place à partir de 12 heures. Exposition de mobylettes anciennes à partir de 11 heures. En soirée, pizzas-flamms et ambiance musicale.

Cordiale invitation à toutes et à tous.



Quelques places restent disponibles pour composer les équipes adulte et junior de PETIT-REDERCHING.

Prenez contact avec Francis PETRAZOLLER au 06 80 85 65 11 pour intégrer nos équipes.

LES MANDOLINEROS



Le **concours de la chanson populaire** organisé pour la première fois le 21 octobre 2012 a rencontré un franc succès puisque pas moins de 8 candidats se sont présentés et ont défendu avec brio leur chanson. Ce sont trois candidats du Pays de Bitche qui ont remporté la préférence du jury. La notation s'est faite sur la présentation sur scène, le choix du titre et sa popularité, la participation et les réactions du public.

Monsieur Patrick ZELLER de BITCHE, a décroché le premier prix, avec une chanson de

Renaud, suivi par une jeune fille du village, Solène FINKLER, qui a remporté le second prix. Le troisième prix a été attribué à Marion CONRAD de RIMLING. Le jury a eu bien du mal à départager les candidats !

Pour apprendre la mandoline ou la guitare :

Les personnes qui souhaitent apprendre à jouer de la mandoline ou de la guitare sont invitées à venir aux répétitions du groupe ou aux séances de cours, **le vendredi de 18H30 à 21H00**, au foyer socioculturel de Petit-Réderching.

Concours reconduit en 2013

Face au succès de cette manifestation, le concours sera reconduit cette année, avec un défi supplémentaire : les candidats devront interpréter une **chanson populaire française**.

Odile LOUTZ,
Présidente des
Mandolineros
Tél. : 03 87 09 95 21

L'ASSOCIATION YOGA ET ART DE VIVRE

L'association Yoga et Art de Vivre vous donne rendez-vous tous les **mardis matins de 8H45 à 10H** à la salle socioculturelle pour évacuer le stress de la vie quotidienne.

Alphonsine DEHLINGER, monitrice, vous propose le bien-être à travers des exercices de relaxation corporelle et des disciplines orientales.

Association Yoga et Art de Vivre Vous aussi, rejoignez-nous.
Tél. : 03 87 09 72 05



LE FOYER DE LOISIRS ET D'ACTIONS CULTURELLES (FLAC)

Notez notre rendez-vous de fin d'année :

**Sortie à Wiesbaden
au Salon « Kreativ Welt »
le plus grand salon européen des loisirs
créatifs le samedi 2 novembre 2013**

Que vous soyez bricoleur, créateur de bijoux, couturière, artiste peintre ou amateur de travaux manuels vous trouverez toutes sortes de matériaux et conseils auprès des exposants de

ce prestigieux salon. Les nombreux ateliers et démonstrations vous feront également passer d'agréables moments et vous informeront sur les dernières tendances créatives.

Pour en savoir plus : www.kreativ-welt-messe.de

Réservation & Informations (prix, lieu de départ du bus et horaires) disponibles en téléphonant au 03 87 09 46 45 ou sur le site : www.flac57.fr

Clarisse DUPUY
Présidente du FLAC
Tél. : 03 87 09 46 45



L'Agenda des Sorties

JUIN 2013

Dimanche 30 juin	80è anniversaire Chorale Concordia	Contact : Gérard BURGUN Tél. : 03 87 09 80 24
-------------------------	--	--

JUILLET 2013

Samedi 6 et Dimanche 7 juillet	TATANKA FESTIVAL Ferme du Grand Niedeck	Contact : Ranch des Bisons Tél. : 06 78 16 34 43 ou 06 72 79 50 16
Dimanche 14 juillet	RétroMobil Les aviculteurs de Petit-Réderching	Contact : Germain NEU Tél. : 03 87 96 46 59

AOÛT 2013

Dimanche 4 août	Jeux Intervillages Stade de Petit-Réderching	Contact : Francis PETRAZOLLER Tél. : 06 80 85 65 11
------------------------	--	--

SEPTEMBRE 2013

Samedi 14 et Dimanche 15 septembre	Fête patronale Football club - EPRS	Contact : Joël MATHIS Tél. : 06 76 99 20 55
Dimanche 22 septembre	Puces des couturières Patch Loisirs	Contact : Brigitte FRITZ Tél. : 06 71 06 11 71

OCTOBRE 2013

Samedi 5 et Dimanche 6 octobre	Exposition avicole Les aviculteurs de Petit-Réderching	Contact : Germain NEU Tél. : 03 87 96 46 59
Samedi 12 et dimanche 13 octobre	Fête du Timbre sur le thème de l'AIR Salle socioculturelle	Club Philatélique du Pays de Bitche en partenariat avec la commune Contact : Clément GROSS Tél. : 03 87 09 85 61
Dimanche 20 octobre	Concours de chanson populaire Les Mandolinéros	Contact : Odile LOUTZ Tél. : 03 87 09 95 21

DECEMBRE 2013

Dimanche 8 décembre	Saint Nicolas Association des Parents d'Elèves	Contact : Joël METZ Tél. : 03 87 02 70 14
----------------------------	--	--

Pour obtenir des informations ou réserver les salles communales,
prenez contact avec **Francis PETRAZOLLER** au **06 80 85 65 11**